

 **RGPD¹** 

Pourquoi et Comment se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation sur la protection des données ?

Conseil-Formation-Pilotage

 **PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

- L'Union Européenne a défini une réglementation pour **protéger les personnes physiques** (violation de leurs données et usage abusif)
- Son application prend effet le **25 mai 2018**
- L'attribution de **droits** aux individus implique **règles et précautions**
- La nouvelle réglementation remplace l'existant et inverse le processus:
 - le responsable des traitements est **présumé conforme**
 - La CNIL peut **contrôler la conformité**, justifiée pas des documents et actions, et prononcer des sanctions
 - Un **Délégué à la Protection des Données (DPD)**, obligatoire ou recommandé (selon le contexte) est chargé de **mettre en œuvre cette conformité**
 - Il doit apporter son **intégrité** et est l'interlocuteur auprès de la CNIL

 **COMPRENDRE**

- La nature et la forme des données à caractère personnel
- Les données sensibles
- Les risques inhérents aux données
- Les prérequis de protection des données et dispositifs existants

 **APPRENDRE**

- Les obligations et précautions à prendre
- Les mesures correctives à appliquer
- Les moyens à mettre en œuvre
- La désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) interne ou externalisé


 **IMAGINER**

- L'organisation et les moyens techniques nécessaires
- Le déroulement des actions
- Les mesures de sécurité

 **CONSTRUIRE**

- Audit
- Une démarche de mise en conformité
- La cartographie des données
- Désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)
- Le registre des traitements
- Un plan d'actions préventives ou correctives

 **SIMPLIFIER**

Notre partenariat  Privaciz (<https://www.privaciz.com/>) complète notre démarche par une solution numérique pour :

- assister le processus de mise en conformité,
- assurer son suivi par un service collaboratif hébergé , dédié à cet usage,
- favoriser un traitement collectif,
- élaborer les différents registres du dossier de mise en conformité,
- gérer en mode web le processus de consentement des individus.

Pour faire le chemin ensemble :

email : offre@way2sv.com Tél. : 09 74 777 277